

Vivre à Landujan

SALLE DU CONSEIL

Communauté de communes
Saint-Méen
Montauban
DE LA VITALITÉ À PARTAGER



ÉTAT CIVIL
REGISTRE.



Les séances du conseil p. 2 à 4

Communauté de communes p. 8

État civil

p. 18

Évènements à venir

p. 18

Bulletin Municipal



Vie de notre commune :

Du bruit dans les rues	4
Quelques astuces	5



Zoom sur :

L'actu de nos associations	10
L'actu arc en ciel	13



Nos écoles :

Nos écoles	15
Actualités de l'OGEC et l'APEL	15

Le mot du Maire

Landujanaises, Landujanais,

Nous avons mis en avant sur notre première page de ce bulletin municipal les employés et les bénévoles de la commune qui mettent tout en œuvre pour servir, entretenir et dynamiser notre joli village. Encore une année qui est si vite passée. Cette année 2022 a été marquée par de nombreuses périodes de fortes chaleurs qui risquent de se renouveler dans les années à venir. Ces fortes chaleurs ont entraîné des restrictions d'eau pour cause de sécheresse. L'eau deviendra dans les années à venir une ressource de plus en plus rare si on ne l'économise pas.

L'année 2022 a été marquée par la résurgence d'une guerre sur notre continent qui malheureusement fait beaucoup de morts et qui a des conséquences humanitaires, économiques sur les autres pays.

Dans notre commune, nous avons complété les décorations de Noël par de nouvelles illuminations rue de Médréac, autour de la Mairie et devant la Médiathèque.

Au-dessus du cabinet infirmier, les travaux de rénovation du logement ont été effectués ce qui permet de proposer un logement supplémentaire dans notre village.

Le marché public pour la réhabilitation du bâtiment rue du Maroc a été signé. Cette réhabilitation va permettre de créer 3 logements. Les travaux vont durer environ 1 an.

Un lotissement privé au nord de la commune doit voir normalement le jour au second semestre 2023 avec 12 lots.

Les travaux d'aménagements du bourg sont prévus en 2023 en 2 tranches. Une première tranche prévoit la sécurisation du bourg avec des plateaux pour ralentir la vitesse et une deuxième tranche qui concerne la voie verte.

La médiathèque a reçu le Prix Spécial de la petite Bibliothèque 2022 dans le cadre du Grand Prix des Bibliothèques organisé par Livre Hebdo et la Sofia. Merci à Sara et les bénévoles pour leurs implications.



Pour le Téléthon 2022, une soirée a été organisée sur notre commune ce qui a permis de récolter 1200 euros. Merci à tous les bénévoles et à toutes les associations qui se sont investis pour cette noble cause. Une somme d'un plus de 23000 euros a été récoltée sur le canton.

Je vous souhaite avec l'ensemble du conseil municipal pour cette année 2023, une année de réussite, de bonheur, de partage et surtout une bonne santé à vous-même et à vos proches.

Serge HENRY, Le Maire

Les séances du Conseil Municipal - extraits

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Séance du 7 juillet 2022 :

- **Décide à l'unanimité de dissoudre le CCAS** au 31 décembre 2022 et d'exercer cette compétence directement et de transférer le budget du CCAS dans celui de la commune.
- **Décide de retenir les mêmes tarifs hors taxe** que le bordereau des prix du marché lors des contrôles des installations des assainissements autonomes.
- **Décide de retenir 2 structures de Noël** « Ronny » (renne) et « Wizzy » (traîneau) comme traversée de la route de l'école.
- **Approuve la mise à jour du règlement de la salle des fêtes.** La mise à jour concerne le tarif pour défaut de ménage qui était de 50 €. Deux nouveaux tarifs ont été votés, celui de défaut de ménage des sols et des murs qui sera de 150 € et celui de défaut de ménage des tables et des chaises qui sera de 150 €. Les deux tarifs pouvant être cumulés.

Prestations	Prix H.T.
Contrôle de bon fonctionnement périodique (tous les 6 ans)	75,00 €
Contre-visite de contrôle de bon fonctionnement périodique	44,00 €
Contrôle de bon fonctionnement avant une cession immobilière	135,00 €
Contre-visite de contrôle de bon fonctionnement avant une cession immobilière	92,00 €
Contrôle de faisabilité (dans le cadre d'un Certificat d'Urbanisme)	54,00 €
Contrôle de conception (étude de sol plus filière)	54,00 €
Contrôle de réalisation	82,00 €

Séance du 1^{er} septembre 2022 :

- **Abroge l'exonération de 100% des surfaces des locaux à usage industriel et artisanal et leurs annexes inscrites dans la délibération du n°3 du 20 septembre 2018.** Il est décidé de fixer le taux de la taxe d'aménagement à 3% sur les parc d'activités communautaires. Celle-ci sera reversée à 100% à la communauté de communes St Méen/Montauban. Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention de reversement de la taxe d'aménagement jointe à cette délibération.
- **Autorise Monsieur le Maire à négocier tous prêts d'un montant maximum de 350 000 euros** auprès des organismes bancaires pour la réhabilitation de l'immeuble sis rue Maroc.
- **Accepte l'avenant n°1 relatif au marché de maîtrise d'œuvre des architectes** pour la réhabilitation de l'immeuble sis rue Maroc s'élevant à 4112.10 HT.
- **Accepte de renouveler le tarif partenariat avec le centre aéré de Médréac** et de payer la somme de 861 € au titre de l'accueil de loisirs à Médréac. En effet, le tarif partenariat est un tarif différencié moins élevé que le tarif extérieur (plus 3 euros lorsque le partenariat n'existe pas).

- **Accepte le devis du SDE pour la pose et le raccordement des équipements de candélabres de prises de guirlandes** qui s'élève à 982,59 € TTC dont une participation du SDE de 196,52 € soit un montant à charge pour la collectivité de 786.07 €.

- **Adopte l'opération de réhabilitation de l'immeuble sis rue de Maroc** et les modalités de financement et autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention au titre de l'appel à projet : dynamisation des centres bourgs. Le plan de financement a été modifié pour appuyer cette demande de subvention qui est le suivant :

RESSOURCES PRÉVISIONNELLES DE L'OPÉRATION				
Financement	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant HT	Taux
Fonds européens				0,00 %
DETR				0,00 %
DSIL		acquis	200 000,00 €	44,01 %
FNADT				0,00 %
Autres aides État				0,00 %
Conseil Régional				0,00 %
Conseil Départemental	appel à projet	sollicité	60 000,00 €	13,20 %
EPCI	Aide PLH	sollicité	24 000,00 €	5,28 %
Autre collectivité				0,00 %
à préciser				0,00 %
Sous-total aides publiques	Taux financement public		284 000,00 €	62,49 %
Autres aides non publiques				
à préciser				
Sous-total autres aides non publiques			00 €	
Part de la collectivité	Fonds propres			
	Emprunt		170 460,43 €	
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet			
	Participation du maître d'ouvrage		170 460,43 €	37,51 %
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES HT			454 460,43 €	

Séance du 13 octobre 2022 :

- **Retient le devis de l'entreprise ayant le label « Qualifoudre » soit Bodet Campanaire** s'élevant à 252,00 TTC pour la maintenance et la vérification des cloches et et paratonnerres.

Entreprises	Propositions HT	Propositions TTC
ALTI CITY	150,00 €	180,00 €
BODET CAMPANAIRE	210,00 €	252,00 €

- **Accepte la fusion à compter du 1^{er} janvier 2023**, des deux budgets assainissement collectif et SPANC au sein d'un budget annexe « assainissement collectif », celui-ci servant d'enveloppe pour le service unique d'assainissement.
- **Décide d'engager une étude globale avant l'aménagement de la traversée du bourg RD71.** Il est sollicité une étude auprès du Département dans le cadre du FST.
- **Fixe les nouveaux horaires d'éclairage public de la façon suivante :** extinction de tous les candélabres entre 21h et 7h du matin.
- **Décide de retenir les entreprises les mieux classées exposés pour la réhabilitation de l'immeuble sis rue de Maroc en 3 logements.** Une consultation sera relancée pour les lots 5 et 12 qui sont restés infructueux. Monsieur le Maire est autorisé à signer les marchés et toutes les pièces qui s'y rattachent.

Séance du 10 novembre 2022 :

- **Élection d'un nouvel adjoint au Maire suite à la démission du 3^e adjoint au Maire** : Monsieur le Maire a proposé à l'assemblée de procéder au remplacement de M^{me} CERTAIN Corinne, par l'élection d'un nouvel adjoint au Maire. M^{me} RESCAN Laurence ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée 3^e adjoint, et a été immédiatement installée.
- **Décide de maintenir** le taux de 2.5% pour la taxe d'aménagement, les tarifs relatifs à la participation pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif des eaux usées de la commune : Raccordement au réseau eaux usées pour une maison neuve : 1630 €, raccordement au réseau pour une maison déjà construite (50% de la PAC) : 815€
- **Décide de maintenir les tarifs de la redevance assainissement collectif** : 60€ part fixe, 2,30 part variable m³
- **Accepte d'augmenter** le tarif du chauffage de la salle des fêtes lors de sa location, passant de 36 euros à 40 euros.

Séance du 8 décembre 2022 :

- **Retient le devis de l'entreprise la moins-disante c'est-à-dire Perotin** pour la réfection du plateau surélevé de la RD71 en face du cimetière.
- **Décide de modifier les tarifs municipaux pour les associations extra-communales** : 33€ pour une matinée ou une après-midi (sans accès à la cuisine), 130€ pour la journée ou soirée (avec l'utilisation de la cuisine).
- **Accepte de retenir les entreprises suivantes pour le lot 5 et le lot 12 concernant la réhabilitation de l'immeuble sis rue de Maroc** : l'entreprise RS INOX comme étant l'offre techniquement et économiquement la plus avantageuse pour le lot 5 et l'entreprise Fauché comme étant l'offre techniquement et économiquement la plus avantageuse.

Entreprises	Propositions HT	Propositions TTC
POMPÉI	4 938,00 €	5 925,60 €
PÉROTIN	4 470,00 €	5 364,00 €
BARTHÉLÉMY	6 625,00 €	7 950,00 €

Retrouvez l'ensemble des comptes rendus sur le site internet de la commune.

Du bruit dans les rues

Concours 2022 Maisons et Jardins fleuris

Lors de la cérémonie des vœux, les prix ont été remis aux gagnants :

- 1 - Sylvie et Loïc DEMAY
- 2 - Véronique et Pascal ROBIN
- 3 - Marie-Jeanne et Bernard CANON
- 4 - Mylène Aubry et Bertrand CATROUILLET
- 5 - Rémi DEMAY
- 6 - Virginie et Wilfried LUCAS
- 7 - Annaëlle BRÉMARD
- 8 - Monique POUSSIN



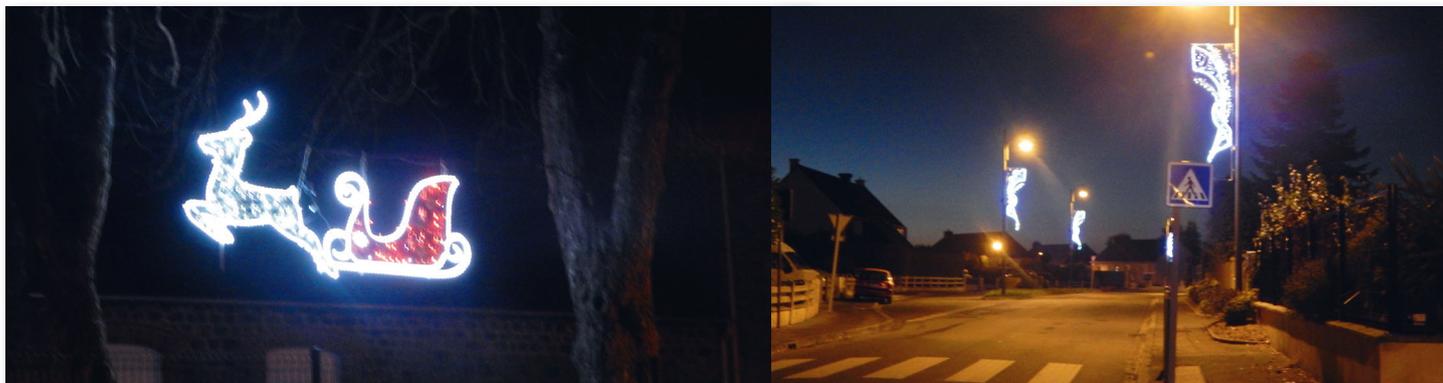
Aménagement du bourg

En 2023, l'aménagement du bourg va débuter, cet aménagement va être divisé en deux programmes car de nouvelles subventions sont possibles, ce qui implique de reporter la création de la voie verte pour le moment. Les travaux concernent la réduction de la vitesse sur l'axe principal dans le bourg. Ils consistent à créer 3 plateaux supplémentaires et de limiter la vitesse de tout l'axe à 30 km/h. De plus le plateau devant le cimetière va être réhabilité.

Fibre optique

Les travaux de la fibre optique ont débuté. Pour le moment, seuls les habitants au sud de la commune vont pouvoir bénéficier de la fibre. Le développement de la fibre est financé par l'Etat, la région, le département et la communauté de communes. Le déploiement de la fibre sur tout le territoire se déroule en 3 phases. La phase 2 concerne le sud de la commune de 2021 à 2023 et la phase 3 concerne le reste de la commune à partir de 2024.

Nouvelles illuminations rue de Médréac



Quelques astuces

Signal Conso : un service public pour les consommateurs

Consommateur, si vous rencontrez un problème avec un professionnel : achat (magasin ou en ligne), café-restaurant, eau-gaz-électricité, banque-assurance-mutuelle, téléphonie-Internet, voyage-loisirs, automobile..., sachez que vous pouvez le signaler sur la plateforme SignalConso de la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, consommation et de la répression des fraudes).

Mode d'emploi de SignalConso

1. Signalez sur la plateforme SignalConso le problème (de manière anonyme ou non), ou posez directement votre question aux services de la répression des fraudes. Dans tous les cas, Signal Conso oriente le consommateur et le conseille.
2. Lorsque vous avez déposé un signalement, SignalConso contacte le professionnel pour l'en informer. Ce dernier peut alors vous répondre et/ou s'améliorer et vous serez informé par un email de SignalConso de son action. Si vous avez choisi de communiquer vos coordonnées au professionnel, il pourra vous contacter directement. Enfin, si vous choisissez d'interroger la DGCCRF sur vos droits, un agent de la répression des fraudes vous adressera par mail une réponse individualisée.

Intervention de la répression des fraudes grâce aux signalements des consommateurs

Votre signalement est automatiquement enregistré dans la base de données de la DGCCRF. Lorsque pour un même professionnel, les signalements se multiplient alors la répression des fraudes peut décider de surveiller ou de le contrôler.

Adresse Internet de la plateforme Signal Conso :
<https://signal.conso.gouv.fr/>

BON A SAVOIR : Règlement des litiges de consommation

En cas de litiges, rapprochez-vous d'une association de défense des consommateurs qui vous aidera dans vos démarches de règlement amiable. Retrouvez toutes les permanences et les coordonnées des associations de défense de consommateurs bretonnes sur le site de la Maison de la consommation et de l'environnement (Mce) : www.mce-info.org/pratique/

Réduisez vos déchets en nourrissant le sol : le compostage

Les déchets organiques (restes alimentaires, déchets de cuisine, déchets verts...) représentent plus du tiers des ordures ménagères. Les trier à la source, en les compostant, est un levier majeur pour réduire nos déchets. De surcroît, le compost produit est essentiel pour nourrir nos sols et nos plantes.

Le compostage c'est quoi ?

Le compostage est un processus de décomposition de la matière organique grâce à l'action de décomposeurs et d'autres micro-organismes tels que les bactéries et les champignons. Le compostage peut se pratiquer de plusieurs façons : compostage en tas, compostage en bac, lombricompostage.

Après plusieurs mois de décomposition les déchets de cuisine et de jardin vont être transformés en amendement qui pourra être utilisé dans le jardin ou dans les pots de fleurs.

Souvent pratiqué de façon individuelle, le compostage est de plus en plus réalisé de manière collective, en centre bourg, en lotissement ou en pied d'immeuble.

Les biocides, des pesticides cachés dans nos maisons

Les biocides sont des pesticides au même titre que les produits phytosanitaires, mais ne sont pas utilisés pour les mêmes raisons :

- **Biocides** : protection des biens et des personnes (désinfectant, antiparasite, protection du bois ...)
- **Produits phytosanitaires** : protection des cultures (herbicides, insecticides, répulsif ...)

Ces produits ne sont pas soumis à la même réglementation. Ainsi, une molécule interdite dans un produit phytosanitaire peut cependant être autorisée dans un biocide !

Des impacts sur la santé humaine et notre environnement

- **Dans l'eau que nous buvons** : à cause de la solubilité des molécules ou de leur transport dans des matières en suspension, de nombreux biocides se retrouvent dans l'eau de nos rivières, avec le risque d'arriver jusqu'à l'eau de notre robinet.
- **Dans l'air que nous respirons** : la pollution de l'air intérieur serait 5 à 10 fois supérieure à celle de l'air extérieur.
- **Dans le sol qui produit nos aliments** : les biocides visent à éradiquer le vivant mais ne sont pas sélectifs. Une fois répandus dans la nature, ils sont potentiellement nocifs pour tous les autres êtres vivants.

Les bons gestes pour se passer des biocides

Pour chaque problème entraînant l'usage potentiel de biocides, il est possible de résoudre la cause, sinon de trouver des alternatives saines et efficaces.

Bactéries et virus : des désinfectants sont régulièrement utilisés pour limiter la propagation des virus de saison. Ce sont aussi des biocides ! Vous pouvez nettoyer régulièrement et soigneusement vos mains à l'eau et au savon et préférer des produits naturels (vinaigre blanc, savon de Marseille, ...) ou éco-labellisés pour faire le ménage.

Le saviez-vous ? L'eau de javel est également un biocide : elle tue les bactéries (les bonnes comme les mauvaises) mais ne lave pas !

Pour apprendre à les identifier, prendre conscience de leurs impacts et trouver les solutions pour s'en passer, Eau et Rivières de Bretagne, la Maison de la bio 29 et la Mce ont réalisé une fiche d'information «Les biocides, des pesticides méconnus».

Retrouvez la fiche Les biocides, des pesticides méconnus sur notre site Internet www.mce-info.org/ publications (Sélectionnez le Filtre Pesticides) ou en version papier à la Mce à Rennes.

Sécheresse en Bretagne : vers une amélioration ?

Après les pluies de septembre 2022, nous pouvons penser que la période de sécheresse est derrière nous. L'état des ressources superficielles et souterraines en eau s'améliore mais la vigilance reste de mise.

La sécheresse est-elle finie ?

La sécheresse 2022 est l'une des trois plus sévère depuis 1964 et la situation des ressources d'eau potable en fin d'été aura été extrêmement tendue. La Bretagne est très vulnérable face aux sécheresses puisque nous puisons 75% de notre eau potable dans les eaux de surface (cours d'eau et barrages).

Mais les conditions climatiques semblent enfin être en train d'évoluer : la chute des feuilles des arbres font que l'évaporation par les plantes se réduit. Et les pluies commencent enfin à profiter à nos rivières. Conséquence positive de la remontée du niveau de nos cours d'eau, la situation dans les barrages s'est légèrement améliorée depuis début octobre. Mais plusieurs d'entre eux restaient proches de la rupture. Il faut donc rester vigilant et faire évoluer nos habitudes.

Des gestes économes en eau faciles à mettre en place

Les économies d'eau sont donc essentielles pour éviter tout scénario de rupture d'alimentation en eau dans les prochains mois.

Voici quelques gestes simples à appliquer :

- Limiter le temps passé sous la douche de 3 à 5 min par jour.
- Éteindre l'eau qui coule inutilement lors du brossage des dents, lavage des mains, rasage ou encore lors de la vaisselle et installer des mousseurs aux robinets de la maison.
- Faire tourner son lave-linge et lave-vaisselle à plein.
- Penser à la récupération d'eau de pluie pour les usages extérieurs : arrosage, nettoyage terrasse...

Cartes d'identité et passeports

Les usagers devront se rapprocher d'une commune équipée d'un dispositif de recueil et non plus de la commune de résidence. Les communes les plus proches équipées de ce dispositif sont Montauban de Bretagne, St Meen le Grand et Tinténac.

Une pré-demande pourra être saisie en ligne sur : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>



Pour vos produits chimiques usagés, direction la déchèterie !

Pourquoi apporter vos déchets chimiques en déchèterie ?

Une fois usagés, les produits chimiques que vous utilisez chez vous peuvent être dangereux pour votre santé et votre environnement. Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, ils ne vont pas à la poubelle, ni dans les canalisations mais nécessitent une prise en charge spécifique.

Déposez vos déchets chimiques en déchèterie où EcoDDS assure leur collecte et leur traitement sécurisé.

Que deviennent-ils ?



- 01 Mise sur le marché de produits générateurs de déchets chimiques
- 02 Apport en point de collecte et en déchèterie
- 03 Premier tri des déchets de produits chimiques par les agents de déchèterie
- 04 Transport réglementé vers des sites industriels spécialisés de tri et de regroupement
- 05 Valorisation énergétique (chauffage, électricité), élimination dans des conditions respectueuses de l'environnement

De quels produits parle-t-on ?

- Des déchets des produits **d'entretien véhicule**
- Des déchets des produits **de chauffage, cheminée et barbecue**
- Des déchets des produits **d'entretien piscine**
- Des déchets des produits **de bricolage et décoration**
- Des déchets des produits **spéciaux d'entretien maison**
- Des déchets des produits **du jardinage**

Plus d'informations : www.ecodds.com/particulier/tout-savoir-sur-les-dechets-chimiques/

Je trie tous les emballages et tous les papiers dans mon bac jaune

Depuis le 1^{er} mars 2022, le geste du tri est simplifié sur le territoire du Smictom Centre Ouest. Vous n'avez plus qu'une seule question à vous poser : « est-ce que c'est un emballage ? ». S'il s'agit d'un **emballage en plastique, en carton ou en métal, il rejoint le papier dans le bac jaune.**

Les emballages en plastique

Bouteilles, flacons et bidons (avec bouchons), barquettes, pots et boîtes, sacs et sachets, films en plastique.

Attention, **seuls les EMBALLAGES** se trient dans le bac jaune. **Sont INTERDITS** : les déchets en plastique qui ne sont pas des emballages. Ces déchets doivent être déposés en déchèterie.

Les emballages en métal

Conserves, canettes, boîtes, barquettes, capsules, opercules, couvercles, petits emballages en métal, feuilles d'aluminium.

Sont INTERDITS : tous les emballages ayant contenu des produits chimiques (produits d'entretien, de véhicule ou de jardinage...). Ces déchets doivent être déposés en déchèterie.

Les papiers

Journaux et magazines, publicités et prospectus, catalogues et annuaires, courriers et enveloppes, cahiers (avec ou sans spirales), blocs-notes, autres papiers (tickets de caisse, calendriers, post-it...).

Séparez bien les papiers de leur emballage plastique et déposez aussi celui-ci dans le bac jaune.

Sont INTERDITS : les mouchoirs et essuie-tout. Ces déchets doivent être jetés dans le bac vert.

Les emballages en carton

Briques (avec bouchons), petits cartons, cartonnettes, petits emballages en carton.

Sont INTERDITS : tous les gros cartons (plus gros qu'une boîte à chaussures).

Ces déchets doivent être déposés en déchèterie.



Votre commerce de proximité

Votre commerce d'utilité locale « La Fontaine » vous souhaite une bonne et heureuse année 2023.

Depuis le 1^{er} janvier Erika a renforcé son équipe avec Valérie.

Votre commerce vous propose différents services qui sont les suivants : Bar, Tabac, E-liquide, CBD, Épicerie avec de la charcuterie de Médréac (Yannick Denoual), le dépôt de viande de bœuf en provenance de Landujan (Stéphane Courtel), le dépôt de pain tous les jours et la vente de galettes le vendredi (n'hésitez pas à passer vos commandes auprès d'Erika).

Il vous propose aussi des paniers garnis sur commande, des carteries, les journaux locaux (ouest France et l'Hebdomadaire), les jeux de grattage, loto, paris sportifs, amigo, timbres fiscaux, timbres amendes, timbres postaux.

Un service de proximité vous est proposé pour régler vos impôts, amendes, factures de services public local (loyer, cantine, frais hospitaliers..). Des produits dématérialisés sont aussi en vente (recharge de téléphone, jeux vidéo..)

Le Bar La Fontaine organise des repas à thème sur place ou à emporter environ 1 fois par mois.



Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : 7h/20h

Samedi 8h/20h

Dimanche 8h30/13h

Fermé le jeudi et le dimanche après-midi

Tél : 02.23.43.49.02

Du côté de la Com Com

Le TAD (transport à la demande) :

Dans un contexte d'évolution des demandes et du coût du service, il apparaît nécessaire de revoir le règlement de service du Transport à la Demande et de réfléchir à l'instauration de nouveaux critères ou nouvelles règles. Le nouveau règlement sera appliqué en mars 2023. Le TAD mis en place par la communauté de communes s'adresse aux personnes domiciliées sur le territoire. Les personnes disposant d'une résidence secondaire, ou hébergées de façon temporaire dans l'une des communes membres peuvent également accéder au service de TAD. Pour s'inscrire au TAD « service », il faudra avoir plus de 70 ans ou être détenteur d'une carte mobilité inclusion « invalidité » 80% ou avoir un certificat médical précisant la nécessité du transport à la demande liée à l'incapacité temporaire de conduire un véhicule. Pour le TAD « emploi insertion », il faut posséder une prescription d'un partenaire social ou professionnel dans le cadre d'un accompagnement social, au retour à l'emploi ou d'une formation (Point accueil emploi, WE KER, CCAS, espace France services..)



Projet de parc d'activités économiques à Landujan :

Les élus communautaires ont validé la création d'un parc d'activités à Landujan au lieu-dit « Le Pont Tual » au sud-ouest du bourg. Les trois lots proposés ont déjà trouvé acquéreur.

Taxe Gemapi :

Lors de la séance du conseil communautaire du 12 juillet 2022, il a été institué à compter du 1^{er} janvier 2023 une taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Cette taxe sera constituée sur les bases du foncier bâti, non bâti, de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de la taxe d'habitation des résidences secondaires.



La tarification de l'eau évolue pour favoriser les économies d'eau des particuliers :

Les élus communautaires ont divisé en 3 la première tranche de tarification des consommations d'eau des particuliers dont l'eau potable est gérée par la communauté de communes. L'objectif : inciter les ménages à diminuer leur consommation d'eau afin de préserver la ressource dans ce contexte de sécheresse. La première tranche de 0 à 200m³ consommés en une année se divisera désormais ainsi : pas d'augmentation du tarif de 0 à 60m³ consommés ; de 61m³ à 100 m³ : une augmentation du tarif de 1 centime par mètre cube consommé ; de 101 m³ à 200 m³ : une augmentation du tarif de 2 centimes par mètre cube consommé. Ces augmentations permettront de financer le programme de renouvellement des canalisations qui permet aussi de faire des économies d'eau. Cette tarification prendra effet en 2023.

Aides à l'habitat :

Vous avez un premier projet de construction ou d'acquisition ?

Vous cherchez à vous installer sur le territoire de la communauté de communes, en achetant ou en construisant un bien neuf ?

La communauté de communes peut vous aider financièrement dans votre projet d'accession à la propriété grâce à une subvention.

Qui peut bénéficier de cette aide ?

- Primo-accédants (une personne n'ayant pas été propriétaire de sa résidence principale au cours des deux dernières années) ;
- Respecter les plafonds de ressources suivants : voir tableau ci-contre

Localisation de l'opération :

Sur une des 17 communes du territoire.

Nombre de personnes	Revenu fiscal de référence
1	24 740€
2	32 990€
3	38 160€
4	42 284€
5 et plus	46 398€

Nature des opérations aidées :

Acquisition d'un terrain : (Les prix s'entendent toutes taxes ou droits d'enregistrement compris) :

Communes	Superficie terrain max	Prix max	Montant Subvention
Boisgervilly, Irodouër, La Chapelle du Lou du Lac, Le Crouais, Saint-Onen-la-Chapelle, Saint-Uniac	500 m ²	80€ TTC le m ² OU 40 000€ le lot	3 000€
Bléruais, Gaël, Landujan, Médréac, Muël, Quédillac, Saint-Malon-sur-Mel, Saint-Maugan, Saint-Pern	550 m ²	80€ TTC le m ² OU 44 000€ le lot	4 500€
Saint-Méen-le-Grand	450 m ²	95€ TTC le m ² OU 40 000€ le lot	4 500€
Montauban-de-Bretagne	380 m ²	110€ TTC le m ² OU 45 000€ le lot	3 000€

Vie associative et culturelle

CATM – Citoyens de la paix

L'association s'est rassemblée le 5 Novembre pour son assemblée générale en présence de M^{me} Annick BAUDOIN : secrétaire départementale.

Le 11 Novembre : Cérémonie au Monument aux morts.

Une gerbe de Fleurs a été déposée par M^{me} Annick RIOCHE en mémoire aux victimes de Guerres. M. Le Maire a fait lecture du message ministériel et Kyllian COURTEL a lu la lettre de L'UFAC (union française des associations de combattants) suivi d'une minute de silence et de la Marseillaise.



Cette année étant le 60^e anniversaire de la fin de la guerre en Afrique du Nord, la Médaille de Reconnaissance de la Nation a été remise par M. Serge Henry Maire aux sept CATM de la section : MM. René Chollet, J GERNIGON, André ROUAULT, Bernard PESTEL, Ange CORNIER, Claude GERARD et Michel RIOCHE.



Le rassemblement cantonal annuel en hommage aux anciens combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie s'est déroulé le 3 décembre à Saint Uniac.

Prochaine réunion le 28 janvier 2023.

Afin de faire perdurer la mémoire des Combattants et Prisonniers de Guerre, devenez Citoyen de la Paix. N'hésitez pas à contacter les membres de l'association. Le secrétaire : D. Auvé

Club du Bon Accueil

« Changeons notre regard sur les aînés et brisons les idées reçues ! » tel était cette année le slogan de la Semaine Bleue d'Octobre dernier. Cette semaine malgré qu'elle existe depuis 1951, n'a jamais eu un battement médiatique comparable au Téléthon, au sidaction.. qui monopolisent les radios et télés pendant des jours. Cette semaine a été baptisée à l'origine « Semaine des vieillards » puis « Semaine Nationale des Retraités et des Personnes âgées et de leurs associations ». Sur le papier, elle permet de créer du lien intergénérationnel et de nous faire prendre conscience de la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle. C'est ce que modestement notre club local essaie de faire non pas une semaine par an mais toute l'année. Avant le Covid, nous avons organisé avec l'école des après-midis de rencontres. Plusieurs de nos adhérents sont bénévoles à la médiathèque et permettent ainsi de proposer de multiples activités.



Mais malheureusement la société dans son ensemble détourne les yeux devant la vieillesse. Les enfants du baby-boom nés après 45 approchent de 80 ans et malgré que les spécialistes ont alerté depuis bien longtemps sur la nécessité d'une grande loi Dépendance, nos courageux gouvernants depuis une douzaine d'années n'ont rien fait (ce n'est pas le seul domaine d'ailleurs, nous le voyons bien ces-jours-ci dans les domaines de la sécurité et de l'énergie !). Ils préfèrent lancer une fois de plus un projet de loi sur la fin de vie !

Notre club a participé aux activités du Téléthon : soirée du 4 novembre et une après-midi cartes le 28 novembre qui a permis de verser 180 euros à l'association.

Nous avons vu 2 films « Une belle course » le 11 octobre et « Reste un peu » le 13 décembre suivi d'un repas de Noël chez Erika.

L'ambiance est toujours aussi conviviale et sympathique dans notre Club !

Le jeudi 8 décembre a eu lieu notre Assemblée Générale suivie de la Bûche de Noël.

Evènements à venir :

Le vendredi 13 janvier :
concours de belote

Le vendredi 10 février :
Gai savoir

Association de Chasse

Création ACCA de Landujan : Nous avons le plaisir de vous annoncer que la création de notre association de chasse communale agréée s'est bien déroulée. Nous remercions les propriétaires de terres de nous faire confiance pour une bonne gestion des territoires.

Sylvain Primard

Evènements à venir :

le samedi 1^{er} avril 2023 :
Repas à emporter

les 13-14 mai 2023 :
Ball-trap



EM Une Aile de Papillon

Depuis sa création en juillet dernier, l'association a une trentaine d'adhérents et une bonne quinzaine de bénévoles prêts à s'investir. Des familles continuent à prendre contact pour échanger sur la maladie. Les dons reçus ont permis de commander des articles (carnets, casquettes, t-shirt...) qui sont mis en vente et dont les bénéfices vont à la recherche (liste des produits sur demande et consultable sur le site internet).

Nous avons participé au forum des associations de septembre du village, cela nous a permis de présenter les flyers d'information.

A l'occasion de la journée de lutte internationale contre ***l'Encéphalomyélite Myalgique*** (EM) qui a lieu le 12 mai, **l'association organise avec ses bénévoles et adhérents un week-end festif du 12 au 14 mai 2023 à Landujan.**

Ces 3 jours seront l'occasion de sensibiliser à cette maladie qui peut toucher n'importe qui et à n'importe quel moment. Tous les bénéfices seront reversés intégralement pour le suivi des malades à l'hôpital d'Angers qui prend en charge les malades Bretons.



Vendredi 12 à partir de 19h30 : soirée jeux de société, tournoi de belote et tarot, vente de livres d'occasion. Collation sur place.

Samedi 13 à partir de 11h30 : repas à emporter ou sur table, démonstration de maréchalerie, 2 autres animations seront proposées, concours de palets, jeux pour les plus jeunes. Le soir, vente de galettes saucisses sur place ou à emporter avec animation.

Dimanche 14 matin : marche en famille-2circuits-avec possibilité de pique-nique à l'issue de la marche.

Merci à toutes les associations qui œuvrent avec nous pour faire connaître la maladie et acceptant de poser notre banderole lors de matchs, de donner de leur temps ou juste de nous faire partager leur savoir-faire.

Une goutte d'eau direz-vous !

Non, une aile de papillon. Mais n'oublions pas qu'une aile de papillon peut déclencher un tsunami !



Vous pouvez adhérer même si vous ne souffrez pas de la maladie.
Plus d'infos sur <https://em-une-aile-de-papillon-1.s2.yapla.com/fr/>
Merci à toutes et tous pour votre soutien.

Thierry CERTAIN – 06 99 79 56 71

Stella LANDUJAN - Section basket



Nous sommes passés cette saison à une reprise du basket dans des conditions normales après cette période compliquée liée à la situation sanitaire (COVID).

Après 12 jeunes qui ont débuté le basket l'année passée, ce ne sont pas moins de 16 nouvelles licences !

Nous avons donc dû engager 2 équipes en U9 !

Cette saison en plus des 2 équipes U9, une équipe U11, une équipe U13, deux équipes U15, et une équipe sénior viennent compléter l'effectif de LA STELLA. Soit plus de 70 joueurs répartis dans 7 équipes.

Les bénévoles se sont de nouveau engagés pour encadrer les équipes. Nous les en remercions.

N'oublions pas non plus tous les bénévoles qui contribuent au bon fonctionnement du club (trésorière, secrétaire, constitution des plannings, photos d'équipes, site internet...).

• Nathalie COURTEL a été rejoint par Solène CHATEL-MOLARD pour la deuxième équipe U9 (2014-2015-2016)

Les plateaux ont déjà commencé pour ces équipes avec des débuts prometteurs !

- Cécilia HOUDELIER coache quant à elle l'équipe U11 (2012-2013) : cette équipe est actuellement 2^e en 2^e division avec pourtant 5 débutants !
- En U13, Franck CHATEL a repris le coaching de cette équipe. Elles sont aussi à une belle 3^e place en D3.
- Les deux équipes U15 (en 3^e division) sont encadrées par Lucile FAISANT et une nouvelle manageuse : Pauline ALIX. Elles se classent respectivement 3^e et 8^e.
- L'équipe sénior managée par Nathalie COURTEL et David BOUGEARD est de nouveau en D3. Beau début de saison aussi pour cette équipe : elle est actuellement 3^e !

Bravo pour cet excellent début de saison !

Ana DEBERLES (animatrice de l'office des sports de MONTAUBAN) encadre 4 créneaux d'entraînement: en U9 (avec un pédibus pour les filles qui sont à l'école de LANDUJAN) et en U11 le mardi soir. En U13, et U15 le vendredi soir. Des stages de perfectionnement de basket sont proposés à chaque vacances.



Nous vous rappelons l'existence du site internet : n'hésitez pas à le consulter. Vous pouvez trouver toutes les informations pour les équipes de basket : le calendrier par catégorie, les résultats, les horaires des matchs, les plannings de table, d'arbitrage, de voiture, les photos des équipes bref toutes les informations utiles. Il y a aussi des informations sur les deux autres sections du club : gymnastique douce et gymnastique pour adultes (cours oxygène) : ouvertes à tous: <http://stellalandujan.clubeo.com>

La STELLA LANDUJAN a, dans le cadre du TELETHON cantonal, organisé le samedi 3 décembre plusieurs animations à la salle des sports. De nombreux bénévoles, joueurs de basket, parents se sont mobilisés pour faire de ce samedi 3 décembre une réussite ! Un parcours en fauteuils roulants était proposé pendant les matchs de basket et les pauses entre les matchs. Un défi vélos d'appartement avait aussi été mis en place : il s'agissait de parcourir la plus grande distance possible en additionnant les distances de chaque participant avec pour objectif d'aller le plus loin possible vers Paris : objectif presque atteint puisque la distance réalisée a été de 337 kms, de quoi rallier Landujan au péage de St Arnoult ! Une urne était à disposition du public et des participants pour récolter les dons, rajoutés à la vente buvette, gâteaux, crêpes (réalisés par les familles), gaufres, galettes saucisses, c'est un chèque de 600€ qui a été remis aux responsables du GACM/TELETHON.

Une belle leçon d'engagement, de solidarité.



MERCI POUR CETTE MOBILISATION POUR LE TELETHON !

Je voulais aussi profiter de cette occasion qui m'est donnée avec ce bulletin municipal de remercier de nouveau tous nos partenaires qui continuent de nous soutenir !

N'hésitez pas à leur faire appel. Vous soutiendrez ainsi le commerce local : vous retrouverez leurs coordonnées sur le site. Un panneau dans la salle permet aussi de prendre les coordonnées des annonceurs et de consulter les photos de toutes les équipes de cette saison ainsi que des deux groupes de gymnastique.

La section basket vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2023 !

Renseignements et inscriptions :

M^{me} MAUDET Isabelle: 02 99 07 30 14, 06 27 31 70 80,
isabelle.maudet@orange.fr

M^{me} FAISANT Lucile : 07 81 22 81 97, lucilefaisant@orange.fr

STELL GYM

Une belle année 2022/2023 se présente grâce à la fréquentation de 21 adhérentes à la gym du lundi soir et 13 adhérentes à la gym du vendredi matin.

Tous sont fidèles aux cours animés par Snézanna et Violaine dans une ambiance sportive et conviviale. Les cours de cardio, steps, enchainements chorégraphiques, pilâtes et renforcements musculaires sont proposés le lundi soir à 20h30 et le vendredi matin à 9h30.

Venez nous rejoindre pour entretenir votre forme et rester actif à tout âge.

Le club est affilié EPGV. Possibilité d'inscription en cours d'année.



MARQUE Nathalie, Tél. 0643579772

ACTU' ARC EN CIEL

Une fin d'année chargée pour la médiathèque !

Retour sur quelques temps

De la musique... En partenariat avec le commune de la Chapelle du lou du Lac, nous avons eu le grand plaisir d'accueillir le Festival du Grand Soufflet en octobre dernier à Landujan. Cette année, le festival mettait à l'honneur la musique du monde. Partout sur le territoire, les habitants ont eu l'opportunité de découvrir les sonorités des 4 coins du monde. Musiques d'ici et d'ailleurs, traditionnelles et actuelles, à danser ou à écouter, la programmation célébrait les langues et les cultures, la diversité et les métissages. De notre côté nous avons décidé de proposer un groupe melant l'Afrique et la Bretagne. Composé de 5 musiciens dont une chanteuse, le groupe YEKO a su mettre l'ambiance à Landujan et aussi faire danser les spectateurs, venus en nombre ce soir là. On remercie Fest'y Village d'avoir encore cette année proposé une petite restauration ainsi qu'une buvette !



Du bien-être... en novembre avec une balade contée à vélo! Et oui, la médiathèque ce n'est pas que dans les murs! Les animations qui sont proposées sont nombreuses, diversifiées et aussi dehors! Dans le cadre des Semaines

d'Information sur la Santé Mentale qui avaient pour thématique : les facteurs environnementaux ont un impact sur notre santé mentale nous nous sommes orientés vers une activité de plein air. Avec Marie Chiff'mine



conteuse bretonne à notre tête, nous sommes partis en expédition à vélo à la découverte chemins de notre campagne. Elle nous a conté l'histoire des gargouilles de l'église de Landujan, découvert l'arboretum de St Pern, l'Arbre centenaire ainsi que le lavoir de Plouasne. Pour finir, Marie, nous a guidé jusqu'au Château du Plessis Coudray où nous étions attendus pour une visite de cave et une dégustation des produits du domaine, le miel et l'hypocras (breuvage médiéval épicé à base de vin). Pause bienvenue pour tout le monde et riche pour les papilles. Merci encore à nos hôtes pour ce moment partagé et cet accueil impeccable.

De la solidarité... Novembre a aussi été l'occasion de se réunir dans un élan de solidarité. En effet, à l'initiative d'une famille de landujanais, le projet d'entraide des Boîtes Solidaires de Noël s'est lancé à la médiathèque. Pour rappel, les boîtes solidaires sont destinées aux personnes défavorisées, il suffit de mettre quelques objets du quotidien (vêtement chaud, produit d'hygiène, gourmandises, un loisir et une petite attention personnalisée) dans une boîte à chaussures et de l'empacter. Chacun peut faire un petit geste, soit en faisant don d'un petit quelque chose à mettre dans une boîte, soit en confectionnant une boîte cadeau complète. Ces cadeaux sont ensuite récoltés et distribués par des associations.



De cette initiative, est né le Café TricoThé du mercredi après-midi. En effet, pendant plus d'un mois, des habitants d'ici et d'ailleurs se sont retrouvés dans le café participatif pour tricoter des petits trucs chauds à mettre

ACTU' ARC EN CIEL (suite)

dans les boîtes. Petits et grands se sont pris au jeu, de 7 à 80 ans! Au final, cette aventure nous a permis de confectionner une quarantaine de boîtes complètes et de faire don des produits qui nous restaient afin de compléter d'autres boîtes. Bravo à tous pour cet élan de solidarité, pour les temps passés à tricoter et aussi pour tous les dons que nous avons reçus.

Petit + : Le CafétricoThé a tellement bien fonctionné, que nous risquons sûrement de vous proposer un rendez-vous régulier en 2023.

Du spectacle... Décembre arrive, le programme est bouclé depuis quelques temps, des ateliers de Noël, la correspondance avec le Père Noël et évidemment le spectacle de fin d'année, pour clôturer cette saison en beauté. Cette fois-ci, nous avons invité une conteuse pour un moment de contes et légendes à la harpe celtique, qui malheureusement, n'a pas pu se joindre à nous le jour J. Nous avons donc dû annuler le spectacle et le cœur lourd, annoncer qu'il n'y aurait pas de représentation cette année.

Et pourtant, il y a eu une représentation. Ce n'était pas une harpiste, mais un joueur de hang, ce n'étaient pas des légendes celtiques comme annoncées, mais plutôt des contes de Bretagne. Ce jour-là, Alain Pouteau, conteur et poète vivant à Landujan, était parmi les personnes venues assister au spectacle et a proposé, au pied levé, de nous conter des histoires en musique. Un spectacle totalement imprévu et spontané qui a fait la joie du public pendant une bonne quarantaine de minute ! Merci pour cette proposition et ce moment offert.



La médiathèque de Landujan, UNE NOUVELLE FOIS PRIMÉE

(dossiers reçus de la France entière et des DOM-TOM)

Prix spécial de la Petite Bibliothèque 2022 dans le cadre du Grand Prix des Bibliothèques organisé par Livre Hebdo et La Sofia.

Le jury a été surpris et frappé par la quantité des activités proposées, la diversité des publics, la vitalité de la bibliothèque compte tenu de la taille de la commune. Lors de la remise des prix à Paris à la Maison de L'Amérique Latine le 12 octobre 2022, Sara, responsable de la médiathèque et deux bénévoles ont été accueillis et ont apprécié les échanges avec certains membres du jury ainsi que les représentants des établissements primés. Le jury était composé de professionnels du milieu du livre, de journalistes, de libraires, de bibliothécaires et d'écrivains. Cette année, le jury était présidé par le lauréat du Goncourt 2020, Hervé le Tellier pour son roman « L'Anomalie ».

Petit mot de la Médiathèque Départementale d'I&V sur le Prix décerné à la Médiathèque de Landujan le 12 octobre 2022 :

La médiathèque l'arc-en-ciel de Landujan, remporte le prix spécial de la Petite bibliothèque Francophone.

« Sara, accompagnée de 13 bénévoles, met en œuvre tout au long de l'année programmation riche et diversifiée. Ces ateliers, expositions, concerts, ciné-débats, lectures, spectacles, siestes musicales mais aussi initiation à l'informatique, grainothèque, ludothèque, partage de compétences animé par et pour habitants eux-mêmes. Il est certain que les choix architecturaux ont contribué à donner une identité de « 3^e lieu » (café participatif, jardin, salle d'exposition, mezzanine pour les ados, espace jeu vidéo, ...) Mais la capacité de l'équipe à donner vie et envie est la clef de voûte de cette médiathèque pas tout à fait comme les autres. »

C'est à votre porte, venez voir ce que nous proposons, que vous soyez abonnés ou pas.

Agenda de la médiathèque:

- Heure du conte : le 1^{er} février
- Bébés lecteurs : le 3 février
- Atelier tablette : 12 janvier « réseaux sociaux » de 14h à 16h et 9 février : « e-santé »
- Aide en parenthèse : le 17 janvier à 14h « socio esthétique » et le 3 février

Les Nuits de la lecture

- Spectacle musical et illustré « La clef » le samedi 21 janvier à 20h suivie d'une rencontre avec l'auteur, le musicien et le dessinateur.

Exposition:

- « Livres Suspendus » de janvier à mars



Sara

Nos écoles

RPI Landujan / La Chapelle du Lou du Lac

Pour la rentrée 2022, les écoles de Landujan et La Chapelle du Lou du Lac ont accueilli 143 élèves répartis sur les sept classes.

Voici la répartition des classes pour l'année scolaire 2022-2023 :

LANDUJAN	LA CHAPELLE DU LOU DU LAC
TPS / PS : M ^{me} BODIN Nadège (lundi et mardi) et M ^{me} FRAYSSINET Ségolène (jeudi et vendredi)	GS-CP : M ^{me} ZOUHAL Gwénola
MS / GS : M ^{me} THOMIN Vanessa (lundi et mardi) et M ^{me} ODIC Enora (jeudi et vendredi)	CE1 - CE2 : M ^{me} LUCAS Séverine
CP / CE1 : M ^{me} LE STANG Sandrine	CE2 - CM1 : M. POUSSIN Benoît
	CM1 - CM2 : M ^{me} GROLLEAU Laurence



Equipe pédagogique 2022- 2023

Un car assure le transport des élèves entre les deux écoles le matin et le soir. Une personne de l'école est toujours présente dans le car pour accompagner les enfants.

Un service de garderie est à disposition de 7h30 à 8h30 le matin et de 16h45 à 19h00 le soir dans chaque école.

Si vous avez pour projet d'inscrire votre enfant au sein du RPI,

Une porte ouverte est prévue

le mardi 04 avril 2023 à l'école de Landujan
entre 16h45 et 19h00.

Si besoin, n'hésitez pas à contacter l'école pour plus de renseignements :

M^{me} THOMIN Vanessa,
à Landujan au 02.99.07.27.82 /
à La Chapelle du Lou du Lac
au 02.99.06.51.64.

Blog de l'école :
www.rpilandujanlachapelledulou.fr

Cette année les écoles du RPI ont pour projet « Un voyage dans le temps ». A chaque période de l'année, chaque classe travaille sur une période historique différente.

- Période 1 : les dinosaures et la préhistoire
- Période 2 : l'antiquité
- Période 3 : le moyen-âge
- Période 4 : Les temps modernes
- Période 5 : Epoque Contemporaine / futur

L'OGEC

L'OGEC de l'école poursuit la collecte de journaux, ainsi que la collecte des cartouches d'encre :



COLLECTE DE JOURNAUX

Tous les 1ers samedis du mois (hors jour férié)
de 9h à 11h

- Samedi 01/10/22
- Samedi 04/03/23
- Samedi 05/11/22
- Samedi 01/04/23
- Samedi 03/12/22
- Samedi 13/05/23
- Samedi 07/01/23
- Samedi 03/06/23
- Samedi 04/02/23

au bâtiment de la Rive du Lou, en face de l'ancienne mairie du Lou du Lac



**AU PROFIT DU RPI
LANDUJAN - LA CHAPELLE DU LOU**

Nous ne collectons que les journaux, en raison du cours du papier.

OPERATION OUVERTE A TOUS !

Merci d'avance pour votre contribution au financement des équipements de l'école !



COLLECTE DE CARTOUCHES

**AU PROFIT DU RPI
LANDUJAN - LA CHAPELLE DU LOU**

Toute l'année, opération ouverte à tous

Des bacs de collecte sont à votre disposition dans les Mairies, les écoles et les bar-épicerie de Landujan et de La Chapelle du Lou du Lac



Collecte de cartouches jets d'encre usagées



Nous ne collectons ni les toners, ni les cartouches laser ou tambour usagés

Merci pour votre contribution !

Grâce à ces différentes collectes, l'OGEC a ainsi pu renouveler le mobilier de deux classes : la classe des CP-CE1 à Landujan et la classe des CE1-CE2 à La Chapelle du Lou du Lac.



APEL :

L'APEL 2LC2L (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre) mettra en place plusieurs événements afin de permettre aux enfants de faire des sorties scolaires, d'avoir de nouveaux manuels, etc.

Quelques dates à retenir : le 28 Janvier pour la vente de Chili Con Carné sur la chapelle du lac, le 18 mars pour la Soirée Bretonne à Landujan, le 2 Avril pour la Braderie Puériculture à Landujan et une vente de plat à emporter pour le 12 Mai.

Nous vous attendons nombreux à chaque événement afin de faire plaisir aux élèves des deux écoles.



Infos pratiques

VOTRE MAIRIE

• Horaires du secrétariat de la Mairie

8 rue du Presbytère - Tél. : 02 99 07 20 30
mairie-de-landujan@wanadoo.fr

Ophélie DELAROCHE,
secrétaire de mairie vous reçoit :
Lundi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h30
Mercredi de 9h à 12h
De préférence sur rendez-vous

• Permanences

M. le Maire : Chaque jour de 10 à 12h
Adjoints : sur rendez-vous

BACS JAUNES

A déposer la veille au soir

Vendredi 13 janvier	Samedi 15 juillet
Vendredi 27 janvier	Vendredi 28 juillet
Vendredi 10 février	Vendredi 11 août
Vendredi 24 février	Vendredi 25 août
Vendredi 10 mars	Vendredi 8 septembre
Vendredi 24 mars	Vendredi 22 septembre
Vendredi 7 avril	Vendredi 6 octobre
Vendredi 21 avril	Vendredi 20 octobre
Samedi 6 mai	Samedi 4 novembre
Samedi 20 mai	Vendredi 17 novembre
Samedi 3 juin	Vendredi 1 ^{er} décembre
Vendredi 16 juin	Vendredi 15 décembre
Vendredi 30 juin	Samedi 30 décembre

CLASSES 3 !

Réunion de préparation des classes 3 le mercredi 1^{er} février à la salle du Parc à 20h.

Les classes 3 auront lieu le 15 avril 2023.



ACTU MEDIATHÈQUE

<https://www.facebook.com/mediathequelandujan/>

Mercredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30

Jeudi de 16h30 à 19h00

Samedi matin de 10h00 à 12h30

Premier samedi du mois
de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.



Tarifs municipaux

Annexé à la Délibération n°08/12/2022-04 du 08 décembre 2022.

Type de location	TARIFS 2023		Observations
SALLE DES FÊTES			
Salle des fêtes Forfait A 1 jour	318,00 €	1 jour	Application de 10% de réduction pour les habitants de Landujan
Salle des fêtes Forfait B 2 jours	402,00 €	2 jours	
Salle des fêtes Forfait C 3 jours	500,00 €	3 jours dans le cadre d'un mariage	
Chauffage 1/10 au 31/3	40,00 €	En option	
Chauffage 1/10 au 31/3 associations communales	10,00 €		
Vin d'honneur	72,00 €		
Acompte réservation	100,00 €		
Associations communales	23,00 €		Chauffage en plus en hiver : 10€
	gratuité totale (location et chauffage) une fois dans l'année ainsi que dans le cadre de l'organisation de manifestations ou d'animations caritatives (par exemple : Téléthon, bal au profit de la lutte contre le cancer)		
Associations extra-communales	33,00 €	Pour une demi-journée (sans accès à la cuisine)	Chauffage en plus en hiver : 40€
	130,00 €	Pour une journée entière ou soirée (avec utilisation de la cuisine)	Chauffage en plus en hiver : 40€
SALLE DU PARC			
Salle du Parc - Vin d'honneur	33,00 €		Uniquement si location salle des fêtes pour repas Gratuite pour association communale mais réservation préalable en mairie

SALLE DES SPORTS	
carte 10h	53,00 €
Heure occasionnelle	6,00 €
TARIFS MUNICIPAUX 2023	
Vaisselle	
Vaisselle jusqu'à 50 couverts	25,00 €
Vaisselle jusqu'à 100 couverts	50,00 €
Vin d'honneur	80,00 €
Vaisselle cassée et/ou Perdue	
Fourchette	1,25 €
Cuillère	1,25 €
Couteau	1,45 €
Cuillère à café	1,15 €
Verre à vin	1,65 €
Flûte à champagne	1,65 €
Assiette plate	3,45 €
Assiette creuse	3,45 €
Assiette à dessert	2,75 €
Tasse à café	3,25 €
Tables & Chaises	
Tables	1,00 €
Chaises	0,25 €
Barrières communes extérieures à la CC	1,00 €

Photocopies - télécopies	
jusqu'à 50 unités	0,20 €
Au-dessus de 50 unités	0,10 €
Corde de bois sur pied à couper	50,00 €
Vente chemins ruraux le m² après enquête publique	0,50 €
TARIFS FUNÉRAIRES	
Répartition du prix de vente de la concession 2/3 pour la commune et 1/3 pour le CCAS	
30 ans	110,00 €
50 ans	220,00 €
Ces mêmes tarifs sont appliqués dans le cadre de la vente des cavurnes du site cinéraire	
Enfant 30 ans	55,00 €
Enfant 50 ans	110,00 €
TAXES FUNÉRAIRES	
Dépôt de cendres Jardin du souvenir	50,00 €
Scellement d'une urne sur un monument funéraire	50,00 €
Inhumation d'une urne dans un caveau	30,00 €
Exhumation réception de corps	30,00 €

MARCHÉ HEBDOMADAIRE	
Le mètre linéaire sans électricité et/ou sans eau	0,50 €
Le mètre linéaire avec électricité et/ou avec eau	1,00 €
REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (FOODTRUCK)	
Par semaine	8,00 €
Par trimestre	30,00 €
Par an	120,00 €
Redevance d'occupation du domaine public Distributeur automatique de Pizzas	
Loyer mensuel	200,00 €
ASSAINISSEMENT COLLECTIF	Participation pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif
Constructions nouvelles	1630,00 €
Délai de paiement cf. délibération du 22/11/2018	
Constructions existantes	815,00 €
REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF	
Délibération n° 10/11/2022-04	
Part fixe	60,00 €
Part variable par m ³	2,30 €



État civil

Bienvenue à :

Valentin Blondeau Trouvé né le 11 septembre 2022

Bastien Burlot Brochard né le 14 juillet 2022

Elles nous ont quitté :

Paulette Verdier née Renais le 8 décembre 2022

Rosi Nagel le 21 décembre 2022

Ils se sont unis :

M^{me} Chomaud Aurélie et M. Gorin David le 9 juillet 2022

M^{me} Bouvet Virginie et M. Lucas Wilfried le 16 juillet 2022

M^{me} Maudet Romane et M. Scoarnec Florian le 27 décembre 2022

Numéros utiles

Allô enfance en danger - 119

Allô Alzheimer - 0970 818 806
allo-alzheimer.fr

Violences intrafamiliales

02 99 54 44 88 - 3919 ou 02 23 43 48 20
(M. HOUEIX)

Info covid 19 - 0800 130 000

gouvernement.fr/infocoronavirus

Numéros non abrégés

SAMU : 02 99 59 16 16 ou 02 99 28 43 21

Gendarmerie : 02 99 06 40 03

Police : 02 99 79 85 33 ou 06 16 34 42 70

SDIS (pompiers) : 02 99 13 50 00

Les associations landujanaises

Club des retraités « Le Bon Accueil »	M. Joseph LESVIER	josephetliliane@gmail.com
Association de chasse	M. Sylvain PRIMARD	sarl.primard@orange.fr
Association des Anciens Combattants 39/45 et Algérie-Tunisie-Maroc (CATM) - Citoyens de la Paix	M. Alain LUCAS	isalainjb@yahoo.fr
Association Stella BASKET	M ^{me} Isabelle MAUDET	isabelle.maudet@orange.fr
Association Stell' GYM	M ^{me} Nathalie MARQUÉ	nathalie.marque35@orange.fr
Association Sportive St-Pern / Landujan de Football	M. J-Ch URVOY	urvoy81@gmail.com
Association EM Une Aile de Papillone	M. Thierry CERTAIN	EMuneailedepapillon@gmail.com
FEST'Y VILLAGE	M. Jérémy BERNARD	djecost09@hotmail.fr
YOGA DU RIRE	M ^{me} Nathalie MORICE	nathaliemorice35@gmail.com

Demandez le programme

JANVIER	19	Réunion préparation des classes 3 à 20h à la salle du Parc
	21	Spectacle musical et illustré « La Clef » à la médiathèque à 20h
	28	Prochaine réunion CATM
	28	APEL : vente plat chili con carne sur la Chapelle du lou
FÉVRIER	1^{er}	Heure du Conte à la médiathèque
	3	Bébés lecteurs à la médiathèque
	10	Club du Bon Accueil : Gai savoir
	18	APEL : organisation de la soirée Bretonne à Landujan
AVRIL	1^{er}	Association de chasse : vente de repas à emporter
	2	APEL : Braderie Puériculture à Landujan
	4	Porte ouverte de l'école de Landujan entre 16h45 et 19h
	15	Classes O3

MAI	8	Cérémonie commémorative
	12	Organisation par EM une aile de papillon d'un week-end festif : soirée jeux de société, tournoi de belote et de tarot à partir de 19h30
	12	APEL : vente de plat à emporter
	13	EM une aile de papillon : vente de repas à emporter ou sur table à partir de 11h30. Démonstration de maréchalerie, concours de palets. Le soir vente de galettes saucisses sur place ou à emporter avec animation
	14	EM une aile de papillon : marche en famille (2 circuits) le matin avec possibilité de pique-nique à l'issue de la marche
	13-14	Association de chasse : organisation du Ball-trap

Chers Landujanaises et Landujanais, c'est toujours avec autant de plaisir que nous partageons avec vous les actualités de la commune. N'hésitez pas à nous faire des suggestions et articles. Meilleurs voeux, et prenez soin de vous.

La commission communication et culture.

Nos entreprises locales

• Alimentation, Bar

« **La Fontaine** » - Erika RESSE - Bar - Epicerie
18, rue des 2 Puits Tél. : 02 23 43 49 02

N'oubliez pas la borne à pizzas

sur la place de la Fontaine, 24h/24 et 7 jours sur 7.

• Beauté

Ma P'tite Beauté - M^{me} FERRE
11 rue de Montauban Tél. : 02 99 09 55 08

ONGLES & JOLIE

5 Imp. de la Cordonnerie Tél. : 06 30 82 71 61

• Bâtiment, construction, entretien

Anthony MALINGE AM THERMIC

Entretien chauffage fioul gaz
1, rue de Montauban Tél. : 06 65 04 17 67

ASCM

Métallerie Chaudronnerie Travaux de soudure
1 rue de La Forge Tél. : 06 29 80 02 56

Abel MAURAIS

Artisan menuisier
Le Plessis Coudray Tél. : 02 99 07 30 65

NOVANTO - Antoine CANAT

La Haute Cammas Tél. : 06 11 46 28 13

Maçonnerie, rénovation à l'ancienne, enduit à la chaux - Eric FOUR

La Rosais Tél. : 02 99 07 32 28

EMERAUDE Isolation - Stéphane TUAL

3, rue de Leauville Tél. 02 99 07 39 09

Artisan poseur - plomberie et faïence

Christian MANCHERON
Pomanto d'Ahaut Tél. : 02 99 07 35 81

Plomberie, chauffagiste, électricien - Sylvain PRIMARD

La Ville Mainguy Tél. : 02 99 07 28 82

Artisan charpentier - Hervé LEGERON

Le Préchamp Tél. : 06 31 88 33 69

SBM CLIMATIC - Bertrand BOULAND

La Douve Tél. : 02 99 07 27 78

• Espaces verts

Paysagiste conseil, vente de plants, arbustes, fleurs sur place - Matthieu GALLARD

Le Haut-Hirel Tél. : 02 99 07 33 90

TR Paysage Travaux de paysage

Le Clos Pelé Tél. : 06 77 06 39 65

• Gîtes, hébergements

Chez Marie

9, château du Plessis-Coudray Tél. : 06 85 20 78 58

Isabelle LEFRERE

La Gaufière
Réservations via site internet
<https://www.airbnb.fr/landujan-france/stays>

Isabelle Georges

La ville Thebault
Réservations via site internet
<https://www.airbnb.fr/landujan-france/stays>

Maisonnette de L'Ourme Guillaume

Réservations via site internet
<https://www.airbnb.fr/landujan-france/stays>

• Informatique

NETWORK Informatique conseil - Nicolas BOUSSIER

La Ville Haré Tél. : 02 99 07 36 01

• Loisirs

Ferme équestre du Tréglodé - Thomas MOREAU

Tréglodé Tél. : 02 99 07 35 85

• Meubles

Dépôt vente de meubles Léauville

Michel LE CORRE Tél. : 02 99 07 28 90

• Soins et médical

Cabinet Infirmier - Estelle COLLIN

10 rue des 2 puits
Tél. : 07 88 53 12 50

• Soins animaliers

Symbiose Animale (ostéopathe animalier)

Annaëlle BREMARD Tél. : 06 72 37 40 08

• Transport

Transport Frais et Sec Toutes distances - Pascal ROBIN

12 rue de Montauban Tél. : 02 99 07 29 82

• Travaux agricoles

SNC CARESMEL - Travaux agricoles

La Haie Riffier Tél. : 02 99 07 20 41

• Ventes d'œufs

GAEC MARQUÉ

Vente d'œufs biologiques aux commerçants locaux
Les Bois Hermès Tél. : 02 99 07 20 24

